



CRC Industries Europe bvba  
Touwslagerstraat 1  
9240 Zele - Belgium  
Tel (+32) (0) 52 / 45 60 11 - Fax (+32) (0) 52 / 45 00 34



## Fiche de sécurité

Regulation EC No 1907/2006 Art.31

**Nom du produit :** Dégraissant diélectrique      **Date de création/révision :** 23.11.10  
**Ref.Nr.:** AB31070-2-231110      **Remplace :** 17.11.09

## 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

**Nom du produit :** Dégraissant diélectrique  
Aérosol

**Application :** Nettoyants de précision

**Nom de la société :** **CRC Industries Europe bvba**  
**Touwslagerstraat 1**  
**9240 ZELE**  
**Belgium**  
**Tel.: (+32)(0)52/456011**  
**Fax: (+32)(0)52/450034**  
**E-mail : [hse@crcind.com](mailto:hse@crcind.com)**

**Numéro d'appel d'urgence : (+32) (0)52/45 60 11**  
**Belgique : Antigifcentrum/Centre Antipoisons: 070 - 245 245**

Filiales		Tel	Fax
<b>CRC Industries Finland</b>	Asemanrinne 13, 08500 Lohja AS	(+358)(0)19/32921	(+358)(0)19/383676
<b>CRC Industries France</b>	12, Bld des Martyrs de Chateaubriant F-95102 Argenteuil Cédex	(+33)(0) 1/34112000	(+33)(0)1/34110996
<b>CRC Industries Deutschland</b>	Südring 9, 76473 Iffezheim	(+49)(0)7229/3030	(+49)(0)7229/303266
<b>CRC Industries Iberia</b>	Gremio del cuero S/N, 40195 Segovia	(+34)921/427546	(+34)921/436270
<b>CRC Industries Sweden</b>	Kryptongatan 14, 43153 Mölndal	(+46)(0) 31/7068480	(+46)(0)31/273991

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### Santé et Sécurité :

Extrêmement Inflammable  
L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.  
Remarque: Pour les préparations classées nocives en raison du danger en cas d'aspiration, il n'est pas nécessaire de les étiqueter «nocif» avec la phrase R65 si elles sont placées sur le marché sous forme d'aérosols ou dans des récipients munis d'un dispositif scellé de pulvérisation. (directive européenne 67/548

Annexe VI 9.4)

**Environnement :**

Suivant directive 99/45/CE non-classifié

**Autres dangers :**

Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

Sans une aération suffisante la formation de vapeurs explosives est possible.

### 3. COMPOSITION ET INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composants dangereux	N° CAS	EINECS	w/w %	symbole	phrase-R*	Notes
CO2	124-38-9	204-696-9	1-5	-	-	A,G
(2-méthoxyméthylethoxy) propanol	34590-94-8	252-104-2	10-30			A
Alcanes (C11-15, iso)	90622-58-5	292-460-6	30-60	Xn	65-66	
<b>Explanation notes</b>						
A : substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail européenne						
G : exempted from the obligation to register in accordance with art.2(7)(a)of REACH Regulation No 1907/2006						

(\* Explication des phrases de risques: chapitre 16)

### 4. PREMIERS SECOURS

**Informations générales :**

Les précautions usuelles pour la manipulation des produits chimiques devront être observées  
En cas de symptômes persistants, faire appel à un médecin

**Contact avec les yeux :**

Si la substance a touché les yeux, les laver immédiatement avec beaucoup d'eau

**Contact avec la peau :**

Laver au savon.

**Inhalation :**

Air frais, tenir calme et au chaud.

**Ingestion :**

Il ne se produira probablement pas d'ingestion  
En cas d'ingestion accidentelle, ne pas faire vomir et consulter un médecin

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

**Point d'éclair (sans propulseur):** 63 °C (en vase clos)

**Limites d'explosion : limite supérieure :** Non connu.

**limite inférieure :** Non connu.

**Moyens d'extinction :**

Mousse, dioxyde de carbone ou agent sec

**Procédures de lutte contre l'incendie :** Conserver au frais le(s) récipient(s) exposé(s) au feu, en aspergeant d'eau

**Risques particuliers de l'exposition :**

Les aérosols peuvent exploser à des températures supérieures à 50°C.

### 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Les précautions individuelles :** Supprimer les points d'ignition  
Assurer une ventilation adéquate
- Les précautions pour la protection de l'environnement :** Ne pas jeter les résidus à l'égoût  
ou dans les rivières
- Les méthodes de nettoyage :** Absorber la substance répandue avec un matériel  
inerte approprié

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- Manipulation :** Utiliser seulement dans des zones ventilées  
Tenir loin de la chaleur et de sources d'ignition  
Ne pas vaporiser sur une flamme ou un corps  
incandescent.  
Ne pas percer ou brûler les aérosols, même après  
usage.  
Ne pas respirer les aérosols ou vapeurs.  
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
- Stockage :** Aérosol sous pression. A protéger contre les  
rayons solaires et ne pas exposer à une  
température supérieure à 50°C.  
Conserver dans un endroit frais, sec et bien  
ventilé  
Conserver hors de la portée des enfants.

## 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

- Procédures d'ordre technique :** Assurer une ventilation adéquate  
Tenir loin de la chaleur et de sources d'ignition  
Eviter l'accumulation de charges électrostatiques
- Protection individuelle :** Il est recommandé de prendre les précautions  
nécessaires pour éviter le contact avec la peau et  
les yeux lors de l'utilisation du produit  
Utiliser seulement dans des zones ventilées
- inhalation :** En cas de ventilation insuffisante porter un  
appareil respiratoire approprié.)
- la peau et les mains :** Porter des gants  
(nitrile)
- les yeux :** Porter des lunettes.

### Limites d'exposition :

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
<b>limites d'exposition professionnelle du CE:</b>			
CO2	124-38-9	TWA	5000 ppm
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	34590-94-8	TWA	50 ppm
<b>limites d'exposition professionnelle nationales :</b>			
<b>Belgique</b>			
CO2	124-38-9	GW/VL	5000 ppm
		KTW/VCD	30000 ppm
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	34590-94-8	GW/VL	50 ppm
<b>limites d'exposition professionnelle nationales :</b>			
<b>Suisse</b>			
CO2	124-38-9	MAK	5000 ppm
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	34590-94-8	MAK	50 ppm
<b>limites d'exposition professionnelle nationales :</b>			
<b>France</b>			

CO2	124-38-9	VME	5000 ppm
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	34590-94-8	VME	100 ppm

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES (pour aérosols sans propulseur)

<b>Aspect : état physique :</b>	Liquide en aérosol avec propulseur CO2.
<b>couleur :</b>	Incolore.
<b>odeur :</b>	Solvant.
<b>Point/intervalle d'ébullition :</b>	180-220 °C
<b>Densité relative :</b>	0.825 g/cm <sup>3</sup> (@ 20°C).
<b>pH :</b>	Non applicable.
<b>Pression de vapeur :</b>	Non connu.
<b>Densité de vapeur :</b>	> 5 (@ 20°C).
<b>Hydrosolubilité :</b>	Insoluble dans l'eau
<b>Point d'éclair :</b>	63 °C (en vase clos)
<b>Auto-inflammabilité :</b>	> 200 °C
<b>Viscosité :</b>	1.85 mPa.s (@ 20°C).
<b>Vitesse d'évaporation :</b>	150 (éther=1)

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

<b>Conditions à éviter :</b>	Aérosol sous pression. A protéger contre les rayons solaires et ne pas exposer à une température supérieure à 50°C.
<b>Matières à éviter :</b>	Agent comburant fort
<b>Produits de décomposition dangereux :</b>	CO,CO2

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

<b>Inhalation :</b>	L'inhalation excessive de vapeurs de solvant peut provoquer nausée, maux de tête et étourdissements
<b>Ingestion :</b>	Il ne se produira probablement pas d'ingestion
<b>Contact avec la peau :</b>	Un contact prolongé avec la peau détruit le film lipo-acide
<b>Contact avec les yeux :</b>	Symptoms : redness and pain

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

<b>Ecotoxicité :</b>	Pas de renseignements disponibles Ne pas jeter les résidus à l'égoût ou dans les rivières
----------------------	--

## 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

<b>Produit :</b>	Ne pas jeter les résidus à l'égoût. La mise au rebut doit se conformer à la législation locale, provinciale et nationale
------------------	---

## 14. TRANSPORT

<b>Numéro UN :</b>	1950
<b>Route/Chemin fer - ADR/RID :</b>	UN1950 Aérosols Classe : 2, PG : NA, Classe code : 5FEtiquette : 2.1, Tunnel : (D)
<b>Mer - IMDG :</b>	

	UN1950 Aerosols Classe : 2, PG : NAEtiquette : 2.1
<b>EmS</b>	F-D, S-U
<b>Air - IATA/ICAO :</b>	UN1950 Aérosols, inflammable Classe : 2, PG : NAEtiquette : 2.1

## 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

---

<b>Symbol(s) de danger :</b>	F+ : EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE
<b>Phrases de risque (R) :</b>	R66: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
<b>Phrases de conseils de prudence (S):</b>	S2: Conserver hors de la portée des enfants. S16: Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. S23: Ne pas respirer les vapeurs/aérosols. S51: Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Sans une aération suffisante la formation de vapeurs explosives est possible.

Classé suivant Dir. 2008/47/CE modifiant la directive 75/324/CEE concernant les législations relatives aux générateurs d'aérosols.

Classification suivant directive 99/45/CE

Remarque: Pour les préparations classées nocives en raison du danger en cas d'aspiration, il n'est pas nécessaire de les étiqueter «nocif» avec la phrase R65 si elles sont placées sur le marché sous forme d'aérosols ou dans des récipients munis d'un dispositif scellé de pulvérisation. (directive européenne 67/548 Annexe VI 9.4)

**Dispositions nationales :** **France**  
Maladies professionnelles: tableau n°: 84

## 16. AUTRES INFORMATIONS

---

Ce produit doit être stocké, manipulé et utilisé en accord avec les bonnes pratiques d'hygiène industrielle et en conformité avec les réglementations locales.

Les informations sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et ont pour but de décrire nos produits dans le cadre des exigences de sécurité. Par conséquent elles ne sauraient être considérées comme une garantie des propriétés spécifiques.

Sauf dans le cas d'études ou de recherches sur les risques sur la santé, la sécurité et l'environnement, aucun de ces documents ne peut être reproduit sans la permission écrite de CRC.

<b>REVISIONS DANS LE CHAPITRE :</b>	8,11,12
<b>*Explication des phrase de risques:</b>	R65: Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. R66: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Cette fiche de sécurité peut déjà, à ce moment précis, être révisée pour des raisons liées à la législation, à la disponibilité des composants, ou à des expériences nouvellement acquises. La dernière version de cette fiche technique, qui est la seule valable, vous sera envoyée sur simple demande, ou peut être trouvée sur notre site Internet : [www.crcind.com](http://www.crcind.com). Nous vous recommandons de vous enregistrer sur notre site Internet pour ce produit, afin de recevoir automatiquement chaque dernière version future.